Fermeture des centres éducatifs fermés : l'Uniopss relaie les inquietudes des associations et professionnels

Publié le 11 décembre 2025
De Uniopss

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

ARTICLE

INFO NATIONALE

L'Uniopss a ete´ conviee´ le 4 de´cembre a` la rencontre semestrielle entre les fe´de´rations associatives et la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, aux cote´s de Citoyens & Justice, de la CNAPE et de la FN3S. L'occasion pour elle de faire remonter les inquietudes des acteurs associatif concernant l'annonce de la fermeture des centres e´ducatifs ferme´s (CEF) par Ge´rald Darmanin.

La re´union organise´e a` la DPJJ le 4 de´cembre dernier avait plusieurs points importants a` l'ordre du jour :

• Les re´centes annonces du Garde des Sceaux sur la justice de mineurs

• Le projet de loi sur la protection de l'enfance

• Le rapport d'activite´ de la mission MNA

• Le budget 2026 pour la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

S'agissant des re´centes annonces du Garde des Sceaux sur les centres e´ducatifs ferme´s associatifs, quelques pre´cisions ont ete´ apporte´es :

- Les CEF ont vocation a` e`tre transforme´s en unite´s judiciaires a` priorite´ e´ducative (y compris les CEF en construction).

- Aucune date couperet de transformation n'a ete´ fixe´e, le calendrier sera adapte´ site par site.

- Cette e´volution s'inscrit dans une volonte´ de reforme globale du modele d'hebergement des jeunes au pe´nal.

L'Uniopss a partage´ l'incomprehension et l'incertitude des associations et professionnels investis quotidiennement aupre`s des jeunes suite a` l'annonce de la fin des CEF. Elle a appele´ la DPJJ a` travailler le devenir des CEF associatifs avec les fe´de´rations et les associations concerne´es, a` pre´server les moyens allou´es pour des accompagnements suffisamment soutenus et a` accompagner la re´alisation des projets de service associatifs.

L'apre`s-midi, le directeur de la PJJ, Thomas Lesueur, s'est exprime´ directement aupre`s des associations gestionnaires de CEF. Ces derniere`s ont pose´ des questions sur le cahier des charges et les modalite´s de tarification des futures unite´s, leur spe´cialisation, l'existence d'une date butoir de transformation ou encore le cadre juridique des futurs accueils.

Des premiere`s re´ponses seront formellement apporte´es par e´crit par l'administration, et seront enrichies progressivement a` travers un dialogue entre DPJJ, fe´de´rations et associations

gestionnaires que l'Uniopss ne peut qu'encourager.

Note d'information du 11/12/2025

Numéro de fiche
113.97 Ko